

230
5628

Patent Union Louis. & Belgien

Bruxelles le 5 février 1926.

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite à ma lettre du 26 janvier relative du don d'un
Portrait de S. A. R. la Princesse Louise de Belgique, j'ai l'honneur
de vous faire savoir qu'il conviendrait de faire envoyer ce
tableau à Bruxelles. On pourrait l'examiner et décider si, comme
il est proposé, il y aurait lieu de le découper en médaillon.
Éventuellement ce portrait pourrait être placé dans un Ministère
en raison de son intérêt iconographique.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Daxhelet
Directeur Général des Beaux-Arts,
des Lettres et des Bibliothèques Publiques
Boulevard de Waterloo 16
Bruxelles.

MINISTÈRE DES SCIENCES ET DES ARTS DE BELGIQUE

MINISTERIE VAN KUNSTEN EN WETENSCHAPPEN VAN BELGIE

PAUL LAMBOTTE

DIRECTEUR DES BEAUX-ARTS,
COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT
POUR LES
EXPOSITIONS DES BEAUX-ARTS

BRUXELLES, LE 3 / 2 / 26
16, BOULEVARD DE WATERLOO.

Cher W. Kaes

*8/2
Rip. à W.
Lambotte
PL*

Dans notre ordre du jour n° chargé de lundi dernier
il n'a pas été question du portrait de la Princesse
Louise de Belgique auquel se rapporte votre lettre
du 26 janvier adressée à M. Dachelet. Nous
devons répondre quelque chose à ce sujet au
Ministère des Finances qui nous a confirmé
le 5 janvier une communication du 3 Septembre
et qui insiste sur la nécessité de prendre une
décision vis à vis du seigneur Sickingdorff.
Nous vous avons expliqué l'affaire le 21 Septembre
(n° 2150 D). Il me semble qu'il suffirait que
vous répondiez qu'on fasse venir le portrait
à Bruxelles tel qu'il est, qu'on l'examine
et qu'on le fera éventuellement découper en

médaille ici. — Le portrait pourrait trouver
place dans un ministère — par exemple à
"l'Internum" ou s'en conserve celui de la
première reine des Belges par de la Boese.

C'est un document iconographique précieux
d'après de la fille aînée de Léopold II. —

Vous pourriez soumettre une lettre dans ce
sens à la signature de M. Fierens et
me l'envoyer pour gagner du temps ?

Bien à vous

P. Cambette

Il s'agit d'un don précieux du
Gouvernement de la République. Notre
réponse a déjà beaucoup tardé !

Bruxelles le 26 janvier 1926.

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite à votre lettre 2150, du 13 courant, Administration des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la dépêche de M. le Ministre des Finances, relative au don d'un portrait de S. A. R. la Princesse Louise de Belgique, sera soumise à la Section de l'art moderne de la Commission directrice lors de sa prochaine séance.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Daxhelet
Directeur Général des Beaux-Arts,
des Lettres et des Bibliothèques Publiques.
Boulevard de Waterloo 16
BRUXELLES.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION :

N^o 2150

ANNEXE

Bruxelles, le 13 Janvier 1926.
16, Boulevard de Waterloo.

Monsieur le Conservateur en Chef,

J'ai l'honneur de vous rappeler ma lettre du
21 septembre 1925, N. 2150¹⁾, qu'accompagnait, en annexe,
une copie d'une dépêche de M. le Ministre des Fi-
nances relative au don d'un portrait de S.A.R. la
Princesse Louise de Belgique, en vous priant de bien
vouloir me faire connaître votre avis à ce sujet.

Pour le Ministre:
/ Le Directeur Général

W. D'Anselme

A. M. le Conservateur en Chef
du Musée royal des Beaux-Arts

E/V

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION :

N^o 2150.II.

ANNEXE

Bruxelles, le 21 SEPT 1925
16, Boulevard de Waterloo.

192 .

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour avis, la copie ci-jointe d'une dépêche de Mr le Ministre des Finances, accompagnée de la copie d'une lettre adressée par notre Ambassadeur à Paris, à Mr le Ministre des Affaires Etrangères et relative au don d'un portrait de S.A.R. la Princesse Louise de Belgique.

2 annexes.

Je vous prie, Monsieur le Conservateur en chef, de bien vouloir me faire connaître votre avis relatif à la question posée par Mr le Baron Gaiffier d'Hestroy dans sa dépêche du 8 mai dernier.

Pour le Ministre :

Le Directeur Général,

W. Darchet

à Monsieur le Conservateur en chef du Musée royal des Beaux-Arts
de Belgique.

Ministère des Finances.

Administration de l'Enregistrement
et des Domaines.

3 septembre 1925.

Monsieur le Ministre,

Le gouvernement de la République française a mis gracieusement à notre disposition un portrait de S.A.R. la princesse Louise de Belgique, dépendant de la séquestration des biens, droits et intérêts appartenant à un sujet ennemi, ne nommé Seckendorff.

A la demande de notre ambassadeur à Paris, Mr Albert Besnard a bien voulu expertiser ce portrait.

L'appréciation de l'expert est relatée dans le rapport ci-joint en copie de notre Ambassadeur susdit.

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous prier de vouloir bien me faire connaître la réponse que comporte à votre sentiment la question finale de ce rapport. Je vous demanderai ultérieurement votre avis sur la destination que mérite ce portrait.

Pour le Ministre etc....

à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts

Paris, le 8 mai 1925.

Le Baron de Caiffier d'Hestroy
Ambassadeur de Belgique
à
Monsieur Hymans
Ministre des Affaires Etrangères.

Mr Albert Besnard a bien voulu expertiser le portrait de S.A.R. la Princesse Louise qui, faisant partie d'une succession séquestrée en France, a été mis gracieusement à la disposition de la Belgique par le Gouvernement français.

Le nom de l'auteur lui est inconnu; il s'agit probablement d'un amateur.

D'après Mr Besnard, la tête et les épaules sont bien dessinées et d'un joli coloris; si le bas du tableau ^{ait} correspond à la partie supérieure, il constituerait une oeuvre d'art. Malheureusement il n'en est pas ainsi. Les bras, notamment, dévèlent des fautes de dessin grossières; un des bras, à peine ébauché, est plus court que l'autre; apparemment, le tableau n'a pas été achevé par le peintre qui l'avait commencé.

En considération de ces défauts graves, il apparaît bien difficile à Mr Besnard qu'on expose le portrait soit dans un musée, soit même dans un Salon, tel qu'il est. Il propose qu'on le découpe en médaillon de façon à garder la tête, qui est belle bien qu'elle soit surmontée d'un chapeau exagérément grand, et les épaules.

Je vous serais obligé de me dire si je dois faire faire ce travail à Paris ou vous envoyer le portrait pour être découpé à Bruxelles.